



Le lundi 15 mai 2023, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 9 mai 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Maire, a délibéré.

Présents (38) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, Mme Sonia ROUX, M. Dominique TOURRES, Mme Brigitte DION, M. Jean-Paul BISIAUX, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, Mme Frédérique GERBAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Richard LINDE, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, Mme Nahima KHORCHID, M. Damien NOEL, M. Tony IMBERT, Mme Alix FRUCHON, M. Maxime GOURRU, Madame Muriel BEFFARA, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH.

Délibération affichée et
exécutoire le : 16/05/2023

Excusé(s) (5) : M. Charles-Henri BALSAN ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, M. Laurent BUTHON ayant donné procuration à Mme Catherine RUET, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à M. Stéphane ZECCHI, Mme Vanessa JOLY ayant donné procuration à Mme Sonia ROUX, M. Thibault ROY ayant donné procuration à M. Tony IMBERT.

16 : Mise à disposition de pièges anti-moustiques tigres à la population catelroussine

Les moustiques tigres sont une espèce envahissante originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est qui s'est adaptée à divers environnements et notamment au milieu urbain en profitant d'une multitude de réceptacles dans lesquels elle pond ses œufs. Le moustique tigre pique les êtres humains, peut être vecteur de virus (Dengue, du Chikungunya, Zika) et constitue de ce fait un enjeu majeur de santé publique.

Cette espèce s'est étendue à l'ensemble de la ville, entraînant un grand nombre de réclamations des habitants, ainsi qu'une pétition réclamant des actions de la collectivité.

Plusieurs mesures ont été mises en place ces dernières années : informations auprès des habitants sur les mesures de prévention et de protection à mettre en œuvre, installation de pièges de capture fonctionnant au gaz carbonique dans le cimetière Saint Denis.

Malgré un doublement du dispositif, l'efficacité n'a pas été au rendez-vous et les désagréments ont été en augmentation pour la population qui demande des solutions.

En 2023, la collectivité va traiter avec des larvicides biologique les rétentions d'eaux stagnantes (type bassin d'incendie) qui sont des secteurs favorables à la prolifération de moustiques mais qui ne peuvent être laissés vides.

La Ville de Châteauroux souhaite aller plus loin en proposant des pièges à moustiques tigres (fonctionnant sans énergie et sans substance chimique) aux foyers volontaires de certains quartiers particulièrement touchés afin de multiplier les points de captures et donc étendre la zone de lutte.

Ces foyers volontaires se verraient confier gratuitement un appareil chacun, d'un coût unitaire de 27.30 €. En contrepartie, un suivi des quantités de moustiques éliminés leur sera demandé afin d'organiser une évaluation de l'effet de la mesure.

Les quartiers concernés en 2023 sont Saint Denis, Bitray, Le Fonchoir, Les Fadeaux, Les nations, l'Omélon, La Belle étoile, Les grands champs, Le Lac.

Un bilan sera réalisé en fin de saison.

Le budget prévu pour la lutte anti moustique permet de mettre à disposition 660 pièges pour un montant total de 18 342.06 euros.

Il est proposé au Conseil municipal de valider cette action et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer les conventions relatives à cette mise en place, ainsi que les avenants éventuels ultérieurs.

Suite à une discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité.

Le Maire,
M. Gil AVÉROUS

Les Secrétaires de séance
Mme Delphine CHAMBONNEAU Mme Stéphanie GALOPPIN